



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46126>

Département(s) de publication : **94, 75, 92, 93, 95, 78, 91, 14, 77**

Annonce n° **24-46126**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Hôpital intercommunal de Créteil

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATION DE TRANSPORTS D'ECHANTILLONS BIOLOGIQUES, DE PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL) ET TRANSPORTS DIVERS POUR LES HÔPITAUX CONFLUENCE

Description : PRESTATION DE TRANSPORTS D'ECHANTILLONS BIOLOGIQUES, DE PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL) ET TRANSPORTS DIVERS POUR LES HÔPITAUX CONFLUENCE

Identifiant de la procédure : 0708db85-fde3-489c-9587-32eb16c6ddd8

Identifiant interne : 2400010

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60000000 Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Hôpital intercommunal de Créteil - 94000 Créteil
Etablissement support

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Hôpital intercommunal de Villeneuve Saint Georges -
94190 Villeneuve Saint Georges Etablissement partie

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,000,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La date limite de remises des offres est fixée au 03/06 /2024 à 12h00 heure de Paris. La durée du marché est fixée à 12 mois à compter du 28.08.2024 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure au 01.09.2024. A l'issue de cette première période ferme, le marché peut être renouvelé tacitement 3 fois 12 mois. Le marché n'est pas tranché. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter une/des variante(s). Une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les conditions fixées au règlement de la consultation. Il ne sera pas engagé de négociations avec un ou plusieurs candidats. Le pouvoir adjudicateur n'auditionnera pas un ou plusieurs candidats dans le but que ceux-ci présentent leur offre. Pour les prestations unitaires, le maximum est fixé à 2 000 000 euros HT sur la durée totale du marché. Le présent marché comprend 2 PSE facultatives dont le détail figure dans le Règlement de consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : PRESTATION DE TRANSPORTS D'ECHANTILLONS BIOLOGIQUES, DE PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL) ET TRANSPORTS DIVERS POUR LES HÔPITAUX CONFLUENCE

Description : PRESTATION DE TRANSPORTS D'ECHANTILLONS BIOLOGIQUES, DE PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL) ET TRANSPORTS DIVERS POUR LES HÔPITAUX CONFLUENCE

Identifiant interne : PRESTATION DE TRANSPORTS D'ECHANTILLONS BIOLOGIQUES, DE PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL) ET TRANSPORTS DIVERS POUR LES HÔPITAUX CONFLUENCE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60161000 Services de transport de colis

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de passer un marché complémentaire sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire d'un marché précédent passé après mise en concurrence. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Critère n°1: Valeur financière sur la base de scénarii - 40 points Critère n°2 - 55 points: Valeur Technique 2.1 - Moyens mis à disposition pour répondre aux impératifs de temps (délais de prise en charge, acheminement, réactivité...) - 10 points 2.2 - Moyens humains mis en œuvre (volume de la flotte, qualifications et expérience du personnel...) - 15 points 2.3 - Moyens techniques (types de véhicule, température dirigée ou passives, outil de suivi des températures, géolocalisation...) - 20 points 2.4 - Conditionnement des biens transportés - 10 points Critère n°3 : Développement durable - 5 points

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Capacités techniques et professionnelles par une attestation du candidat garantissant qu'il possède les capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché public. Références similaires par une attestation du candidat présentant un niveau d'expérience suffisant, démontré par des références similaires provenant de marchés publics exécutés antérieurement (Montant, durée, année d'exécution, identité du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre). Effectifs par une attestation du candidat indiquant ses effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement durant les 3 dernières années. Capacités d'autres opérateurs économiques - Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La description et la pondération de ces critères sont renseignés au règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du règlement de consultation ou de la procédure de mise en concurrence, le tribunal administratif compétent est, en vertu de l'article R.221-3 du Code de justice administrative, celui de Melun situé à l'adresse suivante : Tribunal administratif de Melun - 43 avenue du Général de Gaulle - 77000 Melun. Dans le cadre de cette procédure, le candidat peut, s'il s'estime lésé, présenter devant le TA de Melun un référé pré contractuel conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à L. 552-12 du CJA jusqu'à la signature du marché. Le candidat peut également faire devant le TA de Melun, un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23, et R.551-7 à R.551-10 du CJA. Un Recours pour Excès de Pouvoir prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA peut être exercé dans les 2 mois suivants la notification ou la publication de la décision du Pouvoir Adjudicateur. Un recours de pleine juridiction est ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et peut être exercé dans les 2 mois suivants la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Hôpital intercommunal de Créteil

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Hôpital intercommunal de Créteil

Numéro d'enregistrement : 269 401 154 00019

Ville : Créteil

Pays : France

Adresse électronique : cellulemarches@chicreteil.fr

Téléphone : 01 57 02 24 36

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Numéro d'enregistrement : 177 707 049 00017

Adresse postale : 43 Rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 892b6078-5160-46f8-87f1-51509a9f5ff5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/04/2024 à 11:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2024